

Comment rendre les transports publics abordables pour les citoyens des villes africaines ?

Alors que les nouveaux projets de transport capacitaire se multiplient dans les villes africaines, l'une des limites observées de leur fréquentation demeure le coût, souvent trop élevé pour les ménages, notamment dans des contextes où l'intégration tarifaire n'existe pas et l'intermodalité est forte (Adolehoumé et al., 2005 ; Olvera, Guézéré, Plat & Pochet, 2016). Cette session se propose donc d'aborder la question de l'accessibilité financière des services de transport public, en considérant tout d'abord des aspects économiques : quelle est la part des revenus des ménages consacrée aux transports urbains dans les métropoles africaines, comment la mesurer, et surtout comment apporter des solutions pérennes pour offrir aux usagers une équité vis-à-vis du transport.

Un corollaire amène à considérer l'élasticité au prix, en particulier dans les villes où l'ensemble des réseaux de transport sont amenés à être réformés. Loin d'être anecdotique, ces questions méthodologiques méritent d'autant plus d'attention qu'elles sont aujourd'hui centrales dans les études de préféabilité des projets de transport capacitaire.

Ensuite, les politiques publiques peuvent faire l'objet de réflexions : comment mettre en place des politiques tarifaires favorisant l'usage des transports collectifs dans des contextes où il n'existe pas ou peu de subvention (Dowui & Ndiaye, 2024) ? Comment prendre en compte une approche globale dans la tarification des transports publics afin de ne pas pénaliser l'utilisateur ? Enfin, un autre champ de questions concerne la notion de tarification « juste » dans les villes africaines, où les mécanismes de financement sont limités et les besoins de déplacements accrus, en particulier pour les populations les plus précaires.

La richesse de cette session tiendra de sa capacité à faire interagir des champs disciplinaires distincts (économie des transports, sociologie, sciences politiques, ...) pour aborder une question de politique publique essentielle.